

**Zeitschrift:** Annuaire de l'instruction publique en Suisse  
**Band:** 22 (1931)

**Artikel:** Tessin  
**Autor:** Tarabori, Augusto Ugo  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-111874>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 08.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Il ressusciterait un bâton avec son imagination miraculeuse ! »  
 Quel trésor d'enseignements, et quel modèle pour nos jeunes  
 littérateurs, que ce Virgile immortel ; puissent-ils en retirer tout  
 le profit désirable, pour la formation de l'esprit et du cœur !

D<sup>r</sup> MANGISCH.

### Tessin.

Si l'on pouvait calculer les résultats de l'enseignement en mètres carrés ou en mètres cubes, comme pour les routes ou les bâtiments, il serait aisé de démontrer, en faisant les additions à la fin de chaque année, que l'argent dépensé pour l'école a été bien employé et que, d'une année à l'autre, on fait un petit pas en avant sur le chemin infini de la perfection.

Mais les données statistiques, qui représentent le côté extérieur de l'activité scolaire, ne peuvent rien indiquer de ce qui est le vrai travail éducatif et l'esprit de l'enseignement. Sur ce point, les rapports officiels contiennent assez peu de renseignements. C'est pourquoi on est toujours un peu embarrassé lorsqu'il s'agit de réunir les faits de l'année et signaler les nouveaux efforts.

Il est donc entendu qu'on ne doit pas parler du travail du corps enseignant, sauf pour dire, en quelques mots, qu'il a fait tout son devoir. Mais arrêtons-nous tout de même un instant sur le Tessin, petit pays de 160 000 habitants environ, qui dépense plus de 6 millions de francs par an pour l'instruction publique et occupe, pour cette tâche délicate et importante, plus de 1000 personnes, soit :

Pour 122 écoles enfantines, 142 maîtresses et 66 maîtresses auxiliaires . . . . .	207
Pour 531 écoles primaires de degré inférieur, 157 institu- teurs et 378 institutrices . . . . .	535
Pour 140 écoles primaires de degré supérieur, 72 institu- teurs et 68 institutrices . . . . .	140
Pour l'enseignement secondaire . . . . .	120
Pour l'enseignement professionnel . . . . .	70
Total	1072

Ce chiffre considérable augmentera encore à l'avenir, car la diminution du nombre des écoliers, qui avait été continuelle pendant la période 1920-1930, est maintenant arrêtée, et les données de l'état civil laissent espérer une reprise lente, mais durable.

Cette perspective ne pourra que réjouir les instituteurs et les institutrices qui attendent depuis des années une place dans l'enseignement public. A l'augmentation du nombre des écoliers et par conséquent des écoles, il faut ajouter quelques autres facteurs qui contribueront à faire disparaître le « chômage » parmi le personnel enseignant. La réforme de l'Ecole normale cantonale, dont j'ai parlé dans la chronique de l'année passée, n'a pas seulement établi la suppression du « cours pédagogique » annexé au « *Liceo cantonale* », mais elle a eu comme conséquence la fermeture des écoles normales privées de l'Institut de Santa Maria à Bellinzona et de Santa Caterina à Locarno. En outre, par la loi du 30 décembre 1930, l'Etat a pris entièrement à sa charge l'enseignement primaire supérieur (*scuole maggiori*), qui était pour  $\frac{1}{4}$  à la charge des communes et a augmenté de 50 à 60, 65, 70 et 75 % sa contribution aux Communes de montagne pour l'enseignement primaire inférieur ; cela permettra de créer plus facilement de nouvelles écoles, les communes n'ayant à supporter qu'un fardeau financier très réduit.

La loi que nous venons de citer contient aussi deux autres dispositions très importantes : elle permet au Département de l'Instruction publique de dépenser une somme de 25 000 fr. par an pour venir en aide aux communes qui feront des travaux pour *améliorer les conditions hygiéniques de leurs bâtiments scolaires* ; elle oblige les communes à fournir gratuitement à tous les élèves des écoles primaires inférieures et supérieures le *matériel scolaire* nécessaire.

L'augmentation de la subvention fédérale à l'école primaire a permis de destiner 5000 fr. à des subsides aux élèves de l'Ecole normale cantonale, 8000 fr. pour des cours de perfectionnement en faveur des instituteurs et d'augmenter de 4 à 6 le nombre des inspecteurs scolaires. Le traitement des instituteurs et des institutrices des écoles primaires supérieures a été élevé respectivement de 400 fr. et de 250 fr.

La *subvention fédérale spéciale* de 60 000 fr. destinée à la protection de la culture et à son développement sera utilisée à la réorganisation de la bibliothèque cantonale à Lugano et de l'école tessinoise de culture italienne (conférences et cours), à des bourses d'étude accordées à des jeunes gens se préparant à l'enseignement secondaire et supérieur. On a chargé, en outre, un écrivain de Locarno, M. Angelo Nessi, bien connu comme auteur de romans et de nouvelles, à éditer une anthologie des écrivains tessinois et c'est encore la subvention fédérale qui permettra cette publication.

Il me plaît de signaler ici la généreuse donation du professeur

*Carlo Salvioni*, ancien professeur de glottologie à Milan, et de sa femme *Enrichetta*, née *Taveggia*. A la mort de cette dernière, en 1929 (le mari était mort quelques années avant), leur fortune entière, d'à peu près un million de lires, fut léguée à l'*Instituto Lombardo di scienze e lettere* à Milan, afin que le revenu soit chaque année employé en faveur de bourses pour des étudiants tessinois qui fréquentent n'importe quel Institut d'études supérieures en Italie.

Pour terminer ce résumé tout à fait schématique, je tiens encore à faire mention de l'initiative de la « *Federazione Goliardica Ticinese* » qui a rappelé la mémoire de *Emilio Motta*, le savant historien fondateur du *Bollettino storico* et créateur des premières archives historiques du Tessin. Un bas-relief, en forme de médaille, fut placé le 27 décembre 1930 dans le « *Palazzo degli studi* » à Lugano, en présence des autorités ; la commémoration officielle fut faite par le prof. *Emilio Bontà*, qui prononça un discours fort remarquable.

AUGUSTO-UGO TARABORI.

Ajoutons qu'un cours de travaux manuels organisé à Locarno, par la Société suisse des travaux manuels et de la réforme scolaire, a réuni 298 participants divisés en 7 sections. Un travail excellent a été effectué du 12 juillet au 8 août. Tous les membres du personnel enseignant, venant de toutes les parties de la Suisse, gardent une reconnaissance émue au directeur du cours, *M. Ferrari*, et à leurs professeurs. Ils expriment aussi toute leur gratitude aux autorités du Tessin et de la ville de Locarno pour leur accueil si aimable et si chaleureux. (Réd.)

## Neuchâtel.

### ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

« C'est une pensée d'une effroyable tristesse que le peu de traces que laissent après eux les hommes ; ceux-ci même qui semblent jouer un rôle principal. »

Si douloureuse que soit cette sentence d'Ernest Renan, elle ne saurait atteindre tous les hommes. Le temps se chargera de le prouver en ce qui concerne notre collaborateur et ami *Jean Cart*, auquel nous tenons à rendre aujourd'hui un témoignage de pieuse reconnaissance.

*Jean Cart* est né en 1874 à l'Abbaye (Vaud). Il débuta dans le degré supérieur de l'enseignement primaire, en 1895, à La Chaux-